

Semaine du  
8 septembre 2014

Journées  
d'action contre  
l'illettrisme

en Martinique...



# SOMMAIRE

CONTEXTE Pages 3 à 5

ILLETTRISME... QUELQUES DEFINITIONS Page 6

1ERES JOURNEES NATIONALES D'ACTION CONTRE L'ILLETTRISME Page 7

LE LABEL « AGIR ENSEMBLE CONTRE L'ILLETTRISME » Page 8

PROGRAMME DE LA SEMAINE Pages 9 à 10

LES ACTEURS INSTITUTIONNELS DE LA LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME Pages 11 à 15

LES PARTENAIRES Page 16

CONTACTS Page 17

# CONTEXTE

***Le 8 septembre est la journée internationale pour l'alphabétisation de l'UNESCO.***

***Pour la 1ère fois, suite au rapport du CNFPTLV sur l'illettrisme, remis au Gouvernement début 2014, l'ANLCI a décidé de faire de cette journée de l'alphabétisation, la journée nationale de lutte contre l'illettrisme.***

***C'est une occasion unique de mettre en lumière une situation propre à la France, en organisant avec ceux qui agissent au quotidien contre l'illettrisme, plus d'une centaine de manifestations sur l'ensemble du territoire français (portes ouvertes, ateliers, débats, marches contre l'illettrisme, conférences,...) afin de faire connaître la réalité des personnes concernées et les solutions à leur disposition.***

En France, plus de 2.500.000 personnes âgées de 16 à 65 ans sont en situation d'illettrisme après avoir pourtant été scolarisées. Ces personnes ne maîtrisent pas les compétences de base en lecture, écriture et calcul. Celles-ci sont nécessaires pour être autonome dans des situations simples de leur vie quotidienne : écrire un message ou une liste de courses, lire le carnet scolaire de leurs enfants, rédiger un chèque, comprendre une notice de médicament, une consigne de travail ou de sécurité, utiliser un distributeur automatique de billets, lire un plan, faire un calcul, etc.

Au niveau de la Martinique, l'enquête IVQ (Information Vie Quotidienne)<sup>1</sup> menée par l'Insee en 2008 a estimé à **14%** la part de la population martiniquaise en difficulté grave ou forte à l'écrit.

Selon cette enquête, l'illettrisme touche toutes les couches de la population:

---

<sup>1</sup> Le renouvellement de cette enquête a été commandité par la Préfecture cette année. La collecte des données est en cours et les résultats seront disponibles pour le 2<sup>nd</sup> semestre 2015.

- Les hommes sont plus souvent en difficulté que les femmes : **21%** contre **19%** pour les femmes.
- **32 %** des demandeurs d'emploi sont en difficulté face à l'écrit.
- **15 %** des personnes qui travaillent sont en difficulté face à l'écrit, **10 %** en situation d'illettrisme.
- **22,5 %** sont des ouvriers, **19 %** des artisans, **14 %** des agriculteurs.

**15,8 %** des jeunes sont repérés en 2013, comme étant en situation d'illettrisme, la moyenne nationale étant de 4,8 % (Journées Défense et Citoyenneté).

L'enquête IVQ de l'Insee Martinique couvre d'autres domaines que celui de la lecture, comme la production écrite, la compréhension orale et le calcul.

Elle montre que les personnes qui rencontrent des difficultés de lecture ne sont pas tout à fait les mêmes que celles ayant des problèmes de compréhension orale ou des difficultés en calcul. Il existe des difficultés spécifiques au domaine de l'écrit.

Elle révèle aussi que la Martinique se caractérise par une forte proportion de personnes non diplômées, même si désormais le retard éducatif se comble.

Selon cette enquête, le phénomène d'illettrisme concerne d'abord :

- les plus âgés,
- les demandeurs d'emploi (notamment de longue durée)
- ainsi qu'une partie importante des habitants du Nord de la Martinique.

L'illettrisme est un problème encore trop souvent sous-estimé parce qu'invisible et encore trop souvent tabou parce qu'il n'est pas facile d'en parler avec les personnes concernées. Il est synonyme de gêne, de dépendance et parfois de honte. Pourtant des solutions existent et il est possible de réapprendre quel que soit son âge.

Une étape très importante a été franchie en 2013 lorsque la lutte contre l'illettrisme a été déclarée Grande cause nationale par le Premier ministre. Cela a permis de parler d'illettrisme sans honte et de créer une dynamique collective par le biais d'une campagne nationale de sensibilisation conduite auprès de différents médias (TV, presse écrite, radio).

Les décideurs et les acteurs concernés par ce problème se sont retrouvés lors des Assises régionales et nationales pour que l'action se hisse à la hauteur des besoins. Fin 2013, l'Etat, les Régions, les partenaires sociaux et les chambres consulaires ont fait cause commune puisqu'ils ont fixé, ensemble, quatre grandes priorités stratégiques pour que l'illettrisme poursuive son recul d'ici 2018.

Les partenaires de la société civile engagés dans la mobilisation Grande cause 2013 ont souhaité que cette dynamique se poursuive en 2014 en renforçant leur coopération et en organisant **les 1ères journées nationales d'action contre l'illettrisme du 8 au 12 septembre 2014** avec le triple objectif d'amplifier la prise de conscience sur ce phénomène, de valoriser les solutions concrètes et d'en installer de nouvelles.

Les 1ères journées nationales d'action contre l'illettrisme, coordonnées par l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI), recensent plus d'une centaine de manifestations labellisées (portes ouvertes, ateliers, débats, marches contre l'illettrisme, conférences,...) et déployées dans toutes les régions de France afin de transmettre une meilleure information sur l'illettrisme et sur les solutions locales qui existent.

# **I L L E T T R I S M E . . .**

## **Q U E L Q U E S D E F I N I T I O N S**

Pour bien comprendre la réalité des personnes concernées et leur apporter les solutions appropriées, il est indispensable d'appréhender les différentes situations grâce à des définitions simples et claires ; On ne peut confondre Illettrisme, Analphabétisme et Apprentissage du français langue étrangère.

### **Illettrisme**

On parle d'illettrisme pour des personnes qui, après avoir été scolarisées en France, n'ont pas acquis une maîtrise suffisante de la lecture, de l'écriture, du calcul, des compétences de base, pour être autonomes dans les situations simples de la vie courante. Il s'agit pour elles de réapprendre, de renouer avec la culture de l'écrit, avec les formations de base, dans le cadre de la politique de lutte contre l'illettrisme.

### **Analphabétisme**

On parle d'analphabétisme pour désigner des personnes qui n'ont jamais été scolarisées. Il s'agit pour elles d'entrer dans un premier niveau d'apprentissage.

### **Français Langue Etrangère (FLE)**

Pour les nouveaux arrivants en France qui ne parlent pas la langue, on parle de FLE. Il s'agit pour eux d'apprendre la langue du pays où ils résident.

Ces mots définissent donc des situations bien différentes.

# 1<sup>ÈRES</sup> JOURNEES D'ACTION CONTRE L'ILLETTRISME

## Enjeux

Les 1<sup>ères</sup> journées d'action contre l'illettrisme viennent témoigner de la volonté commune des partenaires et acteurs de la lutte contre l'illettrisme de mieux informer les personnes concernées sur les solutions effectives et les structures référentes qui leur permettent de faire le premier pas et d'être accompagnées dans leur processus d'acquisition des savoirs de base (lire, écrire, compter).

## Objectifs

1. Amplifier la prise de conscience sur ce phénomène
2. Valoriser les solutions concrètes et en installer de nouvelles
3. Encourager les initiatives qui concourent à donner une meilleure information sur l'illettrisme et sur les solutions qui existent.

Le Centre Ressources Illettrisme de Martinique, porté par l'AGEFMA, profite de cette semaine pour communiquer sur le numéro vert d'information dédié à la lutte contre l'illettrisme et mis à la disposition des martiniquais afin de poursuivre le travail de sensibilisation



# LE LABEL



En Martinique, des initiatives sont prises en faveur de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme. Elles sont mises en place par des associations, des structures, des institutions et des entreprises et ne sont pas toujours connues du grand public. Les journées d'action contre l'illettrisme sont une occasion pour mettre en lumière toutes ces initiatives.

## **Quelles actions peuvent être labellisées ?**

L'attribution du label « Agir ensemble contre l'illettrisme » est accordé par l'ANLCI (Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme) et peut concerner une manifestation, une opération, un temps fort qui peut prendre de multiples formes -conférences, portes ouvertes d'une structure, projections de courts métrages, de films, débats organisés par une association, présentation d'une production, ...,- et qui propose un espace, une intervention, un stand, une mise en lumière sous une forme ou une autre de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme.

On peut également proposer des informations, des ressources, des présentations d'initiatives ou de donner la parole aux acteurs et/ou aux personnes concernées par l'illettrisme.



# PROGRAMME DES ACTIONS LABELISEES EN MARTINIQUE

du Lundi 8 au Samedi 13 Septembre 2014

N°	Date	Action	Contenu	Contact - Organisateur
1	Du 8 au 13 Septembre 2014	Campagne de communication autour du <b>numéro Vert 0 800 16 15 14</b> dédié à la lutte contre l'illettrisme en Martinique	Diffusion d'un spot audio sur RCI et Martinique 1ère / Réalisation affiches diffusées auprès des structures d'accueil et collectivités et animation d'actions de sensibilisation	Mme Céline JEROME Tél. : 0596 71 21 86 <a href="mailto:celine.jerome@agefma.fr">celine.jerome@agefma.fr</a>  <ul style="list-style-type: none"> <li>• AGEFMA</li> <li>• Centre de Ressource Illettrisme</li> <li>• Mission Régionale Illettrisme</li> </ul>
2	9 Septembre 2014	Matinée portes ouvertes D.E.F.I. à la FOL - Détection - Evaluation - Formation - Insertion	Présentation des activités de la structure, réalisation de mini tests avec l'équipe pédagogique, conférence débat et témoignages d'apprenants en activité	M. Michel BALAIR Tél. : 0596 64 04 10 <a href="mailto:mbalair@laliquemartinique.org">mbalair@laliquemartinique.org</a>
3	10 Septembre 2014	Matinée de sensibilisation à l'illettrisme	Exposition sur l'illettrisme, information sur l'accompagnement mis en place contre l'illettrisme, témoignages d'apprenants, exposition de réalisations d'apprenants dans le cadre de l'opération "Dis-moi dix mots"	Mme CHARPENTIER-TITY Guylène Mme BOISNOIR Stéphanie Tél. : 0696 21 07 70 <a href="mailto:guylene.charpentier@gmail.com">guylene.charpentier@gmail.com</a>  <ul style="list-style-type: none"> <li>• CFA URMA – Espace Compétences</li> </ul>
4	11 Septembre 2014	Regards et mots croisés	Stand d'information, vidéo-projections, débats, témoignages, ateliers de communication, atelier d'initiation au numérique, présentation d'un outil au diagnostic des compétences clés en situation d'illettrisme	Mme DE LAFARGUE Gisèle M. LAVIOLETTE Bruno Tél. 0596 65 18 36 <a href="mailto:ifna972@orange.fr">ifna972@orange.fr</a>  <ul style="list-style-type: none"> <li>• IFNA</li> </ul>

# PROGRAMME DES ACTIONS LABELISEES EN MARTINIQUE (suite)

N°	Date	Action	Contenu	Contact - Organisateur
5	12 Septembre 2014	ORTHOVIDEO QUIZ	Présentation de l'application web expérimentale "ORTHOVIDEO QUIZ" et de son concept évolutif	M. NOLEO Patrick Tél. 0696 18 33 30 <a href="mailto:pnconsulting.maptic@gmail.com">pnconsulting.maptic@gmail.com</a>  • PN CONSULTING
6	13 Septembre 2014	Le savoir de base, la base du savoir : ensemble, marchons contre l'illettrisme	Marche, sensibilisation à la LCI, prise en compte des spécificités locales, témoignages	Mme LE VOURC'H Christiane Tél. 0696 76 74 35 <a href="mailto:c.levourch@orange.fr">c.levourch@orange.fr</a>  • MAISON DUCOSSAISE DU SAVOIR
7	13 Septembre 2014	Des contes sur une île lettrée...	Lecture de contes, rencontre avec les écrivains et conteurs, lecture-expo de contes, ateliers autour du livre "Dessine-moi un poème, une histoire, un livre", ateliers divers de musique, de théâtre...	Mme JOSEPH-MATHURIN Jocelyne Tél. 0696 50 23 33 <a href="mailto:josephmathurin.j@orange.fr">josephmathurin.j@orange.fr</a>  • JMJ FORMATION • JALA • Association JE JOUE, J'EXISTE • Association IKAK • Association VIRGUL'

## 2<sup>nd</sup> Semestre 2014

N°	Date	Action	Contenu	Contact - Organisateur
8	16 Octobre 2014	Courir pour un emploi	Présentation du RSMA-Martinique, des méthodes de remédiation et de remise à niveau des jeunes en situation d'illettrisme, visite des filières, job dating, forum d'information	Commandant BOYER Sébastien Tél. 0696 26 12 25 <a href="mailto:dfi_directeur@1rsma.org">dfi_directeur@1rsma.org</a>  • Entreprises de la Martinique • POLE EMPLOI • Missions Locales • Organismes de Formation

# LES ACTEURS INSTITUTIONNELS DE LA LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

## ➤ AU NIVEAU NATIONAL

- **L'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme**



Créée en octobre 2000 sous forme de Groupement d'Intérêt Public, l'ANLCI est un espace de mobilisation et de travail où tous ceux qui agissent et peuvent agir au niveau institutionnel et sur le terrain se retrouvent pour prévenir et lutter contre l'illettrisme. C'est un vaste réseau de partenaires qui travaillent ensemble. Son rôle est de fédérer et d'optimiser les énergies, les actions et les moyens de tous ces décideurs et acteurs pour accroître la visibilité et l'efficacité de leur engagement.

**Mesurer** : L'ANLCI est chargée de promouvoir, tant au niveau national, territorial, que local, toutes les actions concourant à mesurer, prévenir et agir contre l'illettrisme et à favoriser l'accès de tous à la lecture, à l'écriture et aux compétences de base.

**Organiser** : Elle favorise la fédération et l'optimisation des moyens mobilisés par l'État, les collectivités territoriales, les entreprises et la société civile dans la lutte contre l'illettrisme.

**Outils** : Elle accompagne et aide les acteurs qui réalisent des actions de prévention et de lutte contre l'illettrisme à se professionnaliser et à développer leurs compétences, pour améliorer la qualité et l'efficacité des services proposés aux personnes concernées.

### **ANLCI**

1, place de l'École – BP 7082 69 348 LYON CEDEX 7

Tél. : **04 37 37 16 80** – Fax : **04 37 37 16 81**

## ➤ AU NIVEAU REGIONAL

- **La Préfecture, la DIECCTE**
- **L'ACSE**
- **La Mission régionale de Lutte contre l'Illettrisme,**
- **La Région Martinique,**
- **le Centre Ressources Illettrisme Martinique**



La lutte contre l'illettrisme s'appuie sur un cadre législatif et institutionnel étendu:

- **La loi du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions** érige la lutte contre l'Illettrisme en priorité nationale avec inscription au Code du Travail (article 24 de la loi).
- **La création, en 2000, de l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme qui a succédé au Groupe Permanent de Lutte contre l'Illettrisme.** Elle a pour but de fédérer et d'optimiser les moyens de l'Etat, des collectivités territoriales, des entreprises et de la société civile pour prévenir et résorber l'illettrisme, d'animer et coordonner sa mise en œuvre
- **La Loi du 5 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie.** Elle a créé le Droit Individuel à la Formation (DIF) et mis en place les périodes de professionnalisation au profit des salariés qui ne maîtrisent pas les compétences de base. Ces dispositifs sont venus compléter les actions de formation de base inscrites dans les plans de formation des entreprises.

- **La Loi de mars 2006, pour l'égalité des chances et la création de l'Agence pour la Cohésion Sociale et l'Égalité.** Cette agence devait mettre en place, entre autres missions, des actions en direction des publics rencontrant des difficultés d'insertion sociale ou professionnelle sur l'ensemble du territoire national, et devait concourir à la lutte contre l'illettrisme.
  
- **Le Relevé de décision du Conseil interministériel de l'Outre-mer en date du 6 novembre 2009 - Atelier 7 : Egalité des chances – Promotion de la diversité – Insertion des jeunes.** On y retrouve la nomination d'un sous-préfet à la Cohésion sociale et à la jeunesse chargé de la coordination des acteurs qui œuvrent en faveur des jeunes et qui a pour mission de rendre plus efficaces les politiques publiques dédiées à la lutte contre l'illettrisme, l'insertion sociale et l'égalité des chances.  
Cette mission a permis l'élaboration d'un Plan d'action pour la prévention et la lutte contre l'illettrisme comprenant trois axes :
  - Diagnostic et gouvernance ;
  - Prévention pour tous les publics ;
  - Mesures spécifiques en direction des jeunes et des adultes.

L'objectif de ce plan de réduire de moitié en cinq ans l'écart entre la métropole et l'outre-mer.

- **La circulaire DGEFP N° 2008/01 du 3 janvier 2008** a permis de définir des orientations en faveur l'accès aux compétences clés pour une insertion durable dans l'emploi des personnes en difficulté avec les savoirs de base. Ce programme piloté par la DIECCTE Martinique s'adressait prioritairement aux personnes de premiers niveaux de qualification ne maîtrisant pas le socle des compétences clés et souhaitant concrétiser un projet d'insertion dans l'emploi.

- **La mission régionale de Lutte contre l'Illettrisme**

Un chargé de mission régional, nommé conjointement par le Préfet de Région et l'ANLCI, avait pour mission première de mettre en œuvre les décisions du Comité de pilotage et d'assurer l'interface entre ce Comité et les instances techniques créées pour les besoins d'élaboration, d'animation et de mise en œuvre du plan régional.

Conformément à la circulaire du Premier Ministre du 20 juin 2001, les missions du chargé de mission sont les suivantes :

- ✓ **Impulser, animer et coordonner les actions** et initiatives des acteurs en déclinaison des orientations définies par le plan régional de prévention et lutte contre l'illettrisme ;
- ✓ **être l'interlocuteur des services** déconcentrés de l'état, des collectivités, et des établissements publics impliqués dans la lutte contre l'illettrisme ;
- ✓ **Appuyer**, en lien avec le comité technique, les travaux du comité de pilotage et **mettre en œuvre** ses décisions ;
- ✓ **Préparer, piloter et animer** le comité technique et les commissions thématiques ;
- ✓ **Coordonner l'offre d'appui** aux acteurs sur les territoires ;
- ✓ **Coordonner l'ingénierie** de suivi et d'évaluation du plan régional de lutte contre l'illettrisme ;
- ✓ **Coordonner l'information et la communication** sur le plan régional.

## • La Région Martinique



Dans le cadre des nouvelles compétences conférées aux Régions par la loi du 5 mars 2014 «Formation Professionnelle, emploi et démocratie sociale», la collectivité régionale devra mettre en place, avec l'appui technique du Centre Ressources Illettrisme de Martinique, de nouvelles compétences ; notamment, les formations relatives au socle de connaissances et de compétences pour les personnes à la recherche d'un emploi (2,5 millions de personnes ne maîtrisent pas suffisamment la lecture, l'écriture et le calcul).

## • Le Centre Ressources Illettrisme Martinique



Le Centre Ressources Illettrisme est **un espace d'animation**.

- Il a pour mission principale l'appui pédagogique et technique à tout acteur de la Lutte contre l'illettrisme.
- Il veille à garantir l'accès du public à l'information en matière de lutte contre l'illettrisme.
- Il diffuse et met à disposition l'information, promeut les actions, les organismes intervenant dans ce domaine, les dispositifs ainsi que les ressources documentaires et pédagogiques disponibles.
- Il contribue à la professionnalisation des acteurs en relation avec les personnes en situation d'illettrisme.

### Centre Ressources Illettrisme Martinique

(AGEFMA) Immeuble Foyal 2000 - Place Lafcadio Hearn

Rue du gouverneur Ponton - 97200 FORT DE France

Tél. : **0596 71 11 02**

# LES PARTENAIRES



<http://www.rsma-martinique.org>



Informations au 0596 42 56 26



# CONTACTS

Lundi 8 Septembre 2014  
Lancement des 1eres Journées d'action contre l'Illettrisme



## Relations Presse

**Malika NESTORET**

**0696 85 61 25**

**m.nestoret@martiniquedev.fr**



Chargée de mission régionale Illettrisme

**Céline JEROME**

**0596 712 186 - 0696 609 706**

**N° Vert 0 800 16 15 14**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE